

activités ou le niveau de compétence de leurs dirigeants. Ces éléments constituent globalement ce que l'on appelle la productivité totale des facteurs et ils influent sur le coût de production par unité. Avec cette méthode plus complète de calcul, le Canada accuse toujours un niveau de productivité d'environ 20% inférieur à celui des États-Unis.

Au cours des dix dernières années, on a noté une lente diminution de l'écart entre les productivités canadienne et américaine. Une comparaison récente des industries de biens effectuée par le *Conference Board* au Canada a amené celui-ci à conclure qu'entre 1967 et 1974, le rendement par heure/homme s'est accru plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Dans la comparaison des résultats de la productivité de la main-d'œuvre, l'avantage a été particulièrement marqué pour le Canada en ce qui concerne les industries de biens durables, notamment pour les produits du bois et des métaux. Il conviendrait de faire remarquer cependant que le Canada est un bon producteur de certains produits industriels incompatibles avec la production à grande échelle et pour lesquels les taux de production sont comparables à ceux qu'atteignent les Américains. Parlant du matériel fabriqué sur commande, M. Walter Ward, président de la *Canadian General Electric* a dit ceci:

Notre usine de transformateurs à Guelph en Ontario, fabrique annuellement, environ 1/3 du nombre d'unités fabriqués par son homologue à Pittsfield au Massachusetts, et pour autant que nous puissions faire une évaluation précise, sur certaines années, la production à Guelph est très proche de celle de l'usine de Pittsfield. (I, 38:8)*

En outre, il convient de noter que les faibles taux de productivité n'affectent pas toutes les industries canadiennes. Si l'on fait une comparaison à l'échelon international, les productions canadiennes d'acier, de ciment et de pâte de bois figurent en bonne place.

Mais ces quelques succès ne doivent pas masquer le fait qu'une bonne partie du secteur manufacturier canadien n'est pas concurrentielle par rapport à la production américaine. La plupart des grandes sociétés canadiennes qui ont témoigné devant le Comité ont fait état d'écarts importants dans les niveaux de productivité avec leurs homologues américains, parfois au sein d'une même société. (Voir le Tableau 3 qui présente un aperçu des écarts en question.) En outre, il s'agissait généralement d'entreprises considérées comme exceptionnellement prospères dans le contexte canadien.

Lorsqu'on étudie la productivité de la main-d'œuvre canadienne, il faut insister sur le facteur suivant: l'écart de productivité ne provient pas de ce que les travailleurs canadiens sont moins dynamiques et manifestent moins d'ardeur au travail. La plupart des témoins ont souligné que la main-d'œuvre canadienne était tout aussi productive que ne l'est celle des États-Unis. Par exemple, M. David Culver, de l'Alcan, a déclaré que «les ouvriers canadiens qui travaillent dans l'industrie de l'aluminium sont très compétents, autant que ceux des autres pays...» (I, 35:11) et

* Les notes qui se rapportent aux délibérations du Comité renvoient au numéro du fascicule et à la page. Les témoignages ayant été recueillis au cours des première et deuxième sessions de la trentième Législature, les délibérations de la première session (1974-76) sont indiquées par le préfixe I alors que celles de la deuxième session (1976-77) le sont par le préfixe II; par exemple, (I, 18:24) ou (II, 18:24)